

**CONSEIL MUNICIPAL**

Procès-verbal de la séance ordinaire du
Jeudi 16 décembre 2021 à 20 h 00

Nombre d'élus en exercice : 15
Nombre d'élus présents : 13
Nombre d'élus absents : 2

Le 16 décembre 2021, à 20 heures, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni le conseil municipal de la commune de Furdenheim en séance ordinaire, légalement convoqué en date du 10 décembre 2021, sous la présidence de M. Marc HERRMANN, maire.

Présents : Anne BERRON, Christelle BOCHATKO, Jean-Philippe BRUMPTER, Armelle DHIVER, Sylvie DOTT, Gérard GAUTHIER, Cathie GOETTER, Marc HERRMANN, Freddy HETZEL, Jean-Daniel BARTH Céline LUX, Marc RETTIG, Jacques WURTZ.

Absents et excusés : Pierre ROTH, Audrey KLERLEIN.

Secrétaire de séance : Nelin UZUNKAYA.

Monsieur le Maire salue en préambule les efforts supplémentaires réalisés cette année au niveau des décorations de Noël dans notre village, les travaux de bricolage étant réalisés par des bénévoles dans le cadre de la commission Embellissement. Il précise que les ateliers ont eu lieu sur plusieurs samedis dans le hangar généreusement mis à disposition par Nicolas Siegenthaler. Toutes ces décorations, ajoutées aux habituels luminaires, rendent le village plus joyeux au moment des fêtes de fin d'année.

1) Approbation du procès-verbal de la séance du 14/10/2021

Le procès-verbal de la séance du 14 octobre 2021 n'appelle pas de remarque de la part des élus, il est approuvé à l'unanimité.

2) Point actu : travaux en cours

Travaux de voirie : les travaux du TSPO seront totalement terminés au cours de la deuxième semaine de janvier. Les marquages au sol ont été réalisés depuis la dernière séance du Conseil Municipal, et dans le lotissement Altenweg les panneaux de rue manquants seront installés au début du mois de janvier.

Priorités à droite : Suite à la mise en œuvre du changement de priorité sur la D30, les élus remarquent que les priorités sont de mieux en mieux respectées au fur et à mesure des habitudes des automobilistes. Certaines rues (rue des Champs et rue des Tonneliers par exemple) semblent plus problématiques. Les élus estiment qu'il faudrait renforcer la signalisation des priorités par un marquage additionnel au sol, voire l'un ou l'autre panneau de rappel.

Licence de taxi : l'une des deux licences de taxi du village a fait l'objet d'un acte de cession suite à l'expiration au mois de novembre 2021 du délai de cinq ans d'exploitation continue auquel était tenu le propriétaire de la licence. La cession est faite au profit de Ambulance de la Mossig (SARL Didier Meyer) avec transfert des équipements spéciaux et du véhicule.

Commission de sécurité : une visite de la Commission de Sécurité a eu lieu au local périscolaire, et à la salle polyvalente/foyer l'avis d'exploitation est favorable.

Fibre optique : La Mairie, la salle polyvalente ainsi que l'espace citoyen de la Maison de la Santé et du Citoyen ont été raccordés à la fibre optique au cours du mois de Décembre 2021.

3) Point actu : travaux des commissions communales

Evenements : Le conseil municipal projetait la tenue d'une manifestation de vœux aux habitants début janvier. Vues les conditions sanitaires se dégradant de jour en jour, cette manifestation publique est annulée.

Affichage « Kaschtele » : le conseil a choisi l'affichage des vœux de fin d'année dans les tableaux d'affichage du village. Ces Kaschtele ont été remplacés dans le cadre du renouvellement d'une concession publicitaire.

Maison de la Santé et du Citoyen : Sur proposition de Christiane Reinhart, l'association en charge de l'animation de la MSC va proposer des après-midis Stammtisch, Kaffe-Krentzel et jeux de cartes. Ces rendez-vous hebdomadaires vous seront proposés les lundis de 14h à 17h. Une information spécifique sera diffusée au sujet de cette nouvelle activité pour vous indiquer les modalités. Il est prévu à l'heure actuelle de débiter cette nouvelle activité au mois de mars 2022.

Après une phase de lancement, les apéros citoyens des vendredis soirs continueront à être proposés à nos concitoyens. Ils seront toujours animés par des élus et autres bénévoles sur la base du volontariat. L'horaire de début est décalée à 18h, l'heure de clôture reste programmée à 20h. Par contre les rendez-vous avec les élus du conseil municipal des jeudis soirs ne sont pas maintenus faute de fréquentation suffisante. Les concitoyens pourront comme par le passé prendre rendez-vous avec leurs élus (ou les croiser les vendredis lors des apéros citoyens d=D).

4) Point actu Communauté de Communes

En marge de la réunion plénière de la Communauté de communes, plusieurs présentations ont été faites aux élus communautaires :

-en premier lieu, une présentation de l'Agence de l'eau a eu lieu concernant le traitement des eaux de pluies, l'idée étant d'infiltrer les eaux de pluie sur l'espace public par le biais d'aménagement spécifiques afin de surcharger le moins possible les réseaux d'assainissement. Diverses subventions visent à promouvoir ces nouvelles pratiques.

- en second lieu, une présentation de la LPO a eu lieu concernant la préservation et le renforcement de la Trame verte et bleue en région Grand-Est. L'objectif des trames verte et bleue en Alsace est d'identifier les réservoirs de biodiversité et les corridors écologiques à préserver ou à restaurer, qu'elles soient terrestres ou aquatiques et humides. Le but est de favoriser le déplacement des espèces et réduire la fragmentation des habitats pour préserver les nombreux services rendus par la biodiversité. Il existe des exemples concrets, tels que l'aménagement écologique d'un site à Quatzenheim en 2012. La LPO présente la mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces en agglomération. Monsieur Le Maire informe ce jour le Conseil Municipal qu'il souhaite calquer ce procédé sur les espaces verts à Furdenheim. L'idée est d'identifier les espaces publics où le rendu esthétique sera plus soigné et les espaces où une fauche tardive pourra être réalisée. Les débats auront lieu au sein de la commission ad hoc avant présentation au Conseil Municipal pour décision et mise en œuvre.

Le résumé de la séance plénière est disponible sur le site internet de la communauté des communes https://www.kochersberg.fr/dynamic/pdf/deliberations/21_12_09_cr.pdf

5) Pôle école Maternelle à Hurtigheim

Les travaux de construction et de réhabilitation de l'école maternelle de Hurtigheim prennent fin. Le déménagement des classes se produira en marge des vacances scolaires de février. L'opération sera réalisée par les agents communaux et les élus des 3 communes, sans faire appel à une société extérieure.

Nommage des écoles :

Les 3 maires du RPI et les 2 directrices s'entendent sur une procédure d'attribution de noms aux 2 nouvelles écoles. La procédure sera communiquée aux élèves, parents, élus, enseignants ainsi qu'aux habitants des 3 communes du RPI. La consultation sera publique, elle aura lieu avant la fin de l'année scolaire.

6) Dorfblattel, édition 2022

L'édition 2022 du Dorfblattel est sur les rails. La date limite de remise des articles est fixée au 30 décembre 2021. La commission se réunit début janvier pour finaliser le contenu.

7) Avis sur le déploiement d'une zone à faibles émissions mobilité (ZFE-m) métropolitaine

Les élus ont débattu au sujet des arrêtés proposés par l'eurométropole pour la mise en place de la ZFE-m sur le périmètre de l'EMS. Aucune délibération ne sera prise par le Conseil Municipal à ce sujet, les remarques seront transmises à la communauté de communes qui transmettra formellement une liste de remarques aux élus métropolitains.

8) Projet de parc sports/ santé/ loisirs : avancement du projet et demande de subvention à la Région

Le bureau d'études mandaté par le conseil municipal propose une première esquisse, présentée aux conseillers, un devis estimatif sera joint avant la fin du mois de décembre 2021. Le conseil a sollicité et obtenu des subventions du département et de l'état, reste en attente un subvention demandée à l'union européenne. Pour compléter les recettes, la commune va solliciter la région Grand-Est dans le cadre du « soutien à l'amélioration du cadre de vie et des services de proximité »

9) Autorisation de signature de conventions

- Plusieurs classes du RPI occupent depuis la rentrée 2020 des bâtiments communaux à Furdenheim alors que les autres villages n'hébergent provisoirement plus personnes. Il a été convenu avec les élus du SIVOM que les frais de fonctionnement pour la période transitoire seront pris en charge par cette structure.
- Le panneau d'agglomération à l'entrée de la commune sur la Route Départementale 1004 a été déplacé. Une convention précisant les responsabilités et l'entretien des espaces publics sera signée entre la CEA et la commune. La règle générale stipule que les services techniques de la CEA prennent en charge les entretiens en amont du panneau d'agglomération et la commune le reste.

10) Autorisation d'engagement 2022

VU l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget primitif 2021 à savoir pour un montant de 184 762,50€.

11) DM 2 (amortissement, neutralisation des écritures)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE de procéder au virement de crédits suivants, sur le budget de l'exercice 2021 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses :

Chapitre	Article	Montant
012 : Charges de personnel et frais assimilés	6411 : Personnel titulaire	- 5 000.00 €
65 : Autres charges de gestion courante	6533 : Cotisations de retraite	+ 5 000.00 €

12) Divers

Urbanisme :

Un grand nombre de dossiers d'urbanisme ont été traités au cours de l'année 2021, à savoir :

- 1 permis d'aménager accordé (1 route de Strasbourg)
- 60 déclarations préalables (DP) de travaux dont 3 refus à l'heure actuelle
- 20 permis de construire dont 3 refus (un refus pour une démolition totale, et deux refus pour de nouvelles constructions).
- 3 permis de démolir dont 2 ont été refusés.
- 30 certificats d'urbanisme (CU) qui ont été instruits par l'ATIP.

Campagne de stérilisation des chats :

77 chats ont bénéficié d'une prise en charge dans le cadre de la campagne de stérilisation, 13 chats ont été relâchés, les autres pris en charge par la SPA.

Fin de la séance à 22h13.